



Médiation parents-ado.s

40% des enfants concernés par des séparations n'ont plus de relation avec le parent dont ils ne partagent pas le quotidien (rapport Versini 2008).

Dispositif spécifique Médiation parents/ados

Un service de médiation parents/adolescents (11-17ans) vous est proposé au sein de notre collectif.

La collaboration d'une médiatrice avec une thérapeute repose sur un protocole spécifique propre à la complexité d'un travail avec un adolescent et au recueil de sa parole. Elle permet également d'enrichir les entretiens par le biais d'un regard croisé posé par deux intervenants aux approches complémentaires.

L'objectif

Vous êtes confrontés à une situation de :

Rupture de relation avec votre ou vos enfants

Remise en question du mode de garde par votre adolescent

Vécu difficile lors d'une séparation ou d'un divorce

La médiation propose un cadre de respect et d'échange entre vous, parents et votre ou vos adolescents

Le protocole

Un entretien d'information à la médiation entre vous et la médiatrice puis entre votre ou vos adolescents (selon la composition de la fratrie), la médiatrice et la thérapeute familiale

Un ou plusieurs entretien(s) de médiation entre vous, votre ou vos adolescents en présence de la médiatrice et la thérapeute

L'engagement de chacun de vous, parent, est indispensable au processus de médiation

Coût/parent

40€ l'entretien d'information

70€ l'entretien avec le.s adolescent.s

70€ l'entretien de médiation parents-ado.s

Durée des entretiens : **1 heure**

Si vous êtes une famille recomposée, le nouveau conjoint ou la nouvelle conjointe peut être associé.e au processus de médiation, dans une démarche de prise en compte de la place de chacun.